



Agence Locale de l'Énergie et du Climat

---

Conduite de chaufferie collective  
au bois déchiqueté ou aux  
granulés de bois  
Programme de formation

---

**21 mai 2015 – Éteignières**

Agence Locale de l'Énergie et du Climat – ALE 08  
Association de type Loi 1901 à but non lucratif

17 rue Irénée Carrée, 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – 23A rue André Dhôtel, Pôle des Vieux Moulins, 08130 ATTIGNY  
03 24 32 12 29 – 03 24 30 90 54 – [infos@ale08.org](mailto:infos@ale08.org) – [www.ale08.org](http://www.ale08.org)



RÉGION  
CHAMPAGNE  
ARDENNE



## **1 THÈME DE LA FORMATION**

---

Comprendre les enjeux du bois-énergie et appréhender les premiers éléments de fonctionnement et de conduite d'une chaufferie au bois déchiqueté ou aux granulés de bois.

## **2 PUBLIC CIBLE**

---

La formation s'adresse à tous les porteurs de projet « bois-énergie », toute personne pouvant être amenée à gérer une chaufferie en place, ainsi que toute personne étant déjà en charge d'une chaufferie au bois.

## **3 OBJECTIF DE LA JOURNÉE**

---

L'objectif de la formation est de permettre aux stagiaires d'acquérir une vision globale de la filière bois-énergie, d'en comprendre les enjeux et les particularités, et de disposer des premiers éléments techniques nécessaires à la conduite quotidienne et à l'entretien d'une chaudière au bois automatique.

## **4 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

---

- connaître les différents combustibles bois, leurs caractéristiques de qualité, ainsi que les différents appareils de chauffage permettant de les brûler ;
- connaître les différentes possibilités de conception d'une chaufferie collective en fonction des besoins et des contraintes locales, et identifier leurs avantages et leurs inconvénients ;
- connaître le fonctionnement interne d'une chaudière au bois déchiqueté ou aux granulés de bois ;
- reconnaître, sur une installation existante, les différents composants de la chaufferie ;
- connaître les moyens de suivi du fonctionnement de la chaufferie ;
- connaître les principaux points de surveillance et les opérations courantes d'entretien et de maintenance de la chaufferie.

## **5 CONTENU**

---

### ***5.1 Présentation de la journée et tour de table des participants***

Présentation des objectifs pédagogiques et attente des participants, par rapport à l'intitulé de la formation mais aussi par rapport à leur propre questionnement.

### ***5.2 Présentation de la filière « bois-énergie »***

Les différents combustibles bois (bûches, bois déchiqueté, granulés) seront présentés, leurs différentes caractéristiques seront identifiées, et les différents appareils de chauffage au bois seront décrits. En particulier, cela permettra aux stagiaires de reconnaître des combustibles de qualité et adaptés à des appareils différents.

### ***5.3 Conceptions et fonctionnement d'une chaufferie collective***

Les principales règles de conception d'une chaufferie seront présentées (choix du combustible, de la puissance de la chaudière, du mode de livraison...) et le fonctionnement interne de la chaudière sera détaillé.

#### **5.4 Reconnaissance des éléments de la chaufferie**

Sur une installation existante (au bois déchiqueté), il sera proposé aux stagiaires de reconnaître les différents éléments de la chaufferie qui auront été précédemment décrits.

#### **5.5 Suivi, entretien et maintenance**

Les éléments précédemment acquis permettront aux stagiaires d'appréhender les éléments nécessaires à une conduite quotidienne d'une installation au bois déchiqueté : comment réaliser un suivi de fonctionnement, quelles opérations courantes d'entretien sont nécessaires, quels points sont à surveiller, comment réagir faces à un défaut, quels sont les aspects réglementaires liés à la maintenance de la chaufferie.

## **6 INFORMATIONS PRATIQUES**

---

Lieu de la formation : Éteignières (salle précisée ultérieurement)

Date de la formation : 21 mai 2015

Horaires : 09h – 12h et 14h – 18h

Tarifs : 280 € / participant pour les structures non-adhérentes à l'ALE 08

230 € / participant pour les structures adhérentes à l'ALE 08

Couvre : café d'accueil, repas, supports de formation.

### **L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat des Ardennes (ALE 08)**

- L'ALE 08 est une association de type « loi de 1901 » à but non lucratif, et qui vise à favoriser la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, auprès de l'ensemble des publics (collectivités, particuliers, entreprises, agriculteurs).
- L'ALE 08 est ainsi l'opérateur bois-énergie pour le département des Ardennes et le référent « veille technologique » à l'échelle de la Région.
- Ces missions sont cofinancées par l'ADEME, la Région Champagne-Ardenne, le Département des Ardennes, les Communautés de Communes des Crêtes Préardennaises et de l'Argonne Ardennaise, et l'ALE 08.

#### **Prestataire de formation**

L'Agence est enregistrée sous le numéro 21 08 00451 08.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

<http://www.ale08.org>